

32^{ème} réunion du Comité consultatif conjoint OHI-AIG sur le droit de la mer (ABLOS) et 12^{ème} conférence de l'ABLOS

Doha, Qatar

6 au 9 octobre 2025

Contribution au Programme de travail 2025 de l'OHI

Tâche 2.1.2.8 Participation à la réunion et la conférence de l'ABLOS

Résumé

- La 12^{ème} conférence de l'ABLOS (7-8 octobre 2025, Doha) a été la première à se tenir en dehors de Monaco. Elle a été organisée par le Qatar sur le thème « La CNUDM est-elle adaptée à notre époque ? Réalisations, défis et perspectives d'avenir ».
- Plus de 280 participants et 29 intervenants ont assisté à la conférence, qui comprenait des interventions des dirigeants de l'UN DOALOS, du TIDM, de l'OHI et de l'AIG.
- Les principales priorités de l'ABLOS abordées comprenaient le traité BBNJ, les aires marines protégées (AMP) et le partage des données.
- Il a été convenu de maintenir les questions relatives au BBNJ, aux AMP et au partage des données à l'ordre du jour et de consacrer le séminaire de 2026 au partage des données.
- Des progrès ont été rapportés concernant la 7^{ème} édition du TALOS, notamment l'amélioration des animations, l'accessibilité du site web et l'intégration de la S-121 en tant qu'outil approuvé par les Nations Unies pour le dépôt des coordonnées.
- L'ABLOS a envisagé de contribuer au renforcement des capacités de l'OHI en fournissant du matériel de formation en ligne basé sur le TALOS (C-51) et en reliant les ressources de la DOALOS à son site web.
- La conférence a été considérée comme un grand succès, favorisant le dialogue mondial sur la gouvernance maritime moderne et établissant un précédent pour les futures conférences de l'ABLOS.

Détails

Le Comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) est un comité conjoint de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de l'Association internationale de géodésie (AIG) dont l'objectif principal est de fournir des informations et des conseils sur les aspects techniques du droit de la mer.

32^{ème} réunion du Comité

Les huit membres de l'ABLOS ont participé à la 32^{ème} réunion de l'ABLOS. Des observateurs désignés par l'OHI, provenant d'Australie, du Brésil, du Chili et du Qatar, étaient également présents. La réunion était présidée par Mme Fiona Bloor (OHI-UKHO). Le Secrétariat de l'OHI y était représenté par le Directeur Luigi Sinapi et l'adjoint aux Directeurs Leonel Manteigas, secrétaire de l'ABLOS.

Mme Fiona Bloss, présidente de l'ABLOS, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en soulignant la présence du Directeur de l'OHI, M. Sinapi, et du Président de l'AIG, qui est également membre de l'ABLOS. Elle a adressé ses sincères remerciements aux autorités qataries pour leur chaleureuse hospitalité dans l'organisation de la réunion et de la conférence.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Luigi Sinapi a remercié le Qatar pour son hospitalité généreuse et a souligné l'importance de cette première édition de la conférence de l'ABLOS organisée hors de Monaco. Il a présenté les thèmes que l'ABLOS devrait considérer comme prioritaires, notamment : le traité BBNJ (Biodiversité au-delà des juridictions nationales) ; les aires marines protégées ; et la facilitation du renforcement du partage des données d'observation des océans. Il a également souligné l'importance d'aligner les travaux de l'ABLOS sur la S-100, en particulier en ce qui concerne les produits tels que la S-121 (Limites et frontières), la S-122 (Aires marines protégées) et la S-130 (Délimitations des mers et des océans).

Le Dr Richard S. Gross, Président de l'AIG et membre de l'ABLOS, a exprimé sa satisfaction de participer à la fois à la réunion et à la conférence, et a souhaité à tous les participants un événement productif et fructueux.

Les nouveaux membres, le Dr Richard S. Gross (Président de l'AIG) et le professeur Harald Schuh, ont assisté à leur première réunion de l'ABLOS. Le poste de vice-président étant vacant, le Dr Gross s'est porté volontaire pour assumer cette fonction et a été élu à l'unanimité.

Le Comité a examiné la contribution potentielle de l'ABLOS au programme de renforcement/développement des capacités de l'OHI, reconnaissant que les conférences et séminaires existants favorisent déjà le partage des connaissances sur les questions relatives au droit de la mer. Il a envisagé d'élaborer du matériel de formation en ligne basé sur la prochaine version 7 du manuel TALOS (C-51). La DOALOS a rendu compte qu'elle offrait des bourses et organisait des présentations visant à renforcer les capacités, ce qui a conduit l'ABLOS à accepter d'inclure sur son site web des liens vers le contenu de la DOALOS consacré au renforcement des capacités. Une évaluation de suivi permettra de déterminer les autres supports de la DOALOS qui pourraient être intégrés au centre de formation en ligne de l'OHI. Afin d'aligner les efforts sur les besoins régionaux, certains membres de l'ABLOS participeront à la prochaine réunion intersession du sous-comité sur le renforcement des capacités afin de dialoguer avec les coordinateurs régionaux du renforcement des capacités et de recueillir leurs commentaires.

En ce qui concerne l'avenir de l'ABLOS, le Comité a examiné le rôle potentiel de l'ABLOS dans le soutien à l'Accord BBNJ, aux aires marines protégées et au partage des données, en particulier les données collectées à distance ou par l'industrie, dont le partage est souvent limité par les Etats souverains.

Il a été convenu de collaborer avec la DOALOS afin d'évaluer les besoins et d'étudier l'élaboration de supports d'information sur le BBNJ, afin de sensibiliser les Etats à la manière dont l'ABLOS et la DOALOS peuvent aider les Etats qui ont besoin d'un soutien.

Le Comité a reconnu la demande croissante en matière de partage de données provenant de sources multiples et destinées à des usages divers, malgré les restrictions persistantes imposées par certains Etats. L'ABLOS continuera d'étudier les moyens de sensibiliser le public et de faciliter les avancées dans ce domaine, notamment en organisant des ateliers et des séminaires. Une approche proposée consiste à classer les types de données et les sources afin de rationaliser les demandes d'assistance et d'adapter le contenu des événements en conséquence.

La DOALOS a souligné que l'un des objectifs du « mécanisme d'échange d'informations » du BBNJ est de répondre aux besoins liés au BBNJ en matière d'AMP. L'ABLOS pourrait être sollicité pour répondre aux demandes liées à ce mécanisme, qui fournit un cadre conceptuel pour la gestion et la coordination des défis liés aux AMP, en particulier dans les zones situées au-delà des juridictions nationales (BBNJ).

Compte tenu de l'importance de ces sujets, l'ABLOS a décidé de maintenir les questions relatives au BBNJ, aux AMP et au partage des données à l'ordre du jour des futures réunions de l'ABLOS.

M. John Ells, président du comité de rédaction, a rendu compte des progrès réalisés dans la préparation de la 7^{ème} édition du manuel TALOS (C-51). L'équipe a progressé dans la conversion des animations PowerPoint en fichiers GIF et vidéo intégrés destinés à être inclus dans des fichiers PDF et des pages web, améliorant ainsi à la fois la protection et l'accessibilité.

La réunion a porté sur le format futur de la publication, soulignant l'importance d'offrir à la fois un accès en ligne dynamique et des téléchargements traditionnels en PDF. Si de nombreuses organisations privilégient une version interactive sur le web, les fichiers PDF imprimables restent nécessaires pour les utilisateurs disposant d'une connexion Internet limitée. La conversion automatique en PDF favorisera l'accessibilité et la flexibilité. Le nouveau format permettra également de mettre à jour chaque chapitre individuellement, ce qui permettra d'intégrer plus rapidement les évolutions techniques et juridiques. Enfin, il a été convenu d'inclure dans le TALOS une référence à la S-121, qui a été avalisée par la DOALOS pour le dépôt des coordonnées nationales faisant partie des déclarations nationales des frontières maritimes.

12^{ème} conférence de l'ABLOS

La 12^{ème} conférence du Comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) s'est tenue à Doha, au Qatar, les 7 et 8 octobre 2025. L'événement était organisé par le Comité permanent qatari de la Convention sur le droit de la mer sous le thème général « *La CNUDM est-elle adaptée à notre époque ? Réalisations, défis et perspectives d'avenir* ». Il s'agissait de la première conférence de l'ABLOS organisée en dehors de Monaco, soulignant les efforts déployés pour élargir la participation mondiale et impliquer un éventail plus diversifié d'experts et de régions. La conférence a réuni plus de 280 participants du monde entier, notamment des experts, des universitaires, des professionnels du droit, des représentants gouvernementaux et des organisations internationales. L'objectif principal était d'examiner comment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) aborde les défis actuels et émergents liés aux océans. Au total, 29 intervenants ont contribué au programme à travers des sessions thématiques, des tables rondes et des débats interactifs.

La 12^{ème} conférence de l'ABLOS s'est ouverte par les allocutions de bienvenue de S.E. le Dr Ahmed Al-Hammadi (Président du Comité permanent qatari de la Convention sur le droit de la mer), Luigi Sinapi (Directeur de l'OHI) et le Dr Richard Gross (Président de l'AIG). Le discours liminaire a été prononcé par Mme Alice Hicuburundi, juriste principale à la DOALOS. La séance de clôture a été marquée par le discours du juge Tomas Heidar (Président du TIDM) et les allocutions de clôture du Directeur Luigi Sinapi et de S.E. le Dr Ahmed Al-Hammadi. Dans le cadre d'un événement parallèle, le juge Tomas Heidar, Président du TIDM, a également donné une conférence en format hybride intitulée « *Le rôle du TIDM dans le règlement pacifique des différends maritimes* », soulignant la contribution continue du Tribunal au maintien de la sécurité juridique et de la stabilité dans l'interprétation de la CNUDM. Plus de 100 participants de différents pays ont pris part à la session en ligne.

Tous les documents connexes, y compris le programme, les résumés, les biographies et les présentations des conférenciers, sont accessibles au public sur le site Web de l'ABLOS : <https://www.ablos.org/conferences/>

Les participants ont unanimement considéré que la 12^{ème} conférence de l'ABLOS avait été un succès retentissant, tant en termes de contenu que de participation. L'événement a favorisé un dialogue constructif sur l'évolution de l'interprétation et de la mise en œuvre de la CNUDM, réaffirmant sa pertinence tout en identifiant les domaines clés dans lesquels une adaptation et une modernisation sont nécessaires pour relever les défis maritimes du XXI^e siècle.

La conférence a également renforcé la coopération entre les organisations internationales, les institutions universitaires et les autorités nationales, créant ainsi un précédent positif pour les futures conférences de l'ABLOS hors de Monaco.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article « UNCLOS and evolving ocean activities reviewed at ABLOS Conference » publié par Hydro International : <https://www.hydro-international.com/content/news/unclos-and-evolving-ocean-activities-reviewed-at-ablos-conference>

Photos



32^{ème} réunion de l'ABLOS



12^{ème} conférence de l'ABLOS – organisateurs et intervenants



Le Directeur Sinapi lors de son discours de bienvenue



La salle de conférence

Prochaines réunions

La prochaine réunion de l'ABLOS, accompagnée d'un séminaire d'une journée, sera organisée par le Service hydrographique portugais à Lisbonne, Portugal, du 15 au 17 septembre 2026.

La 34^{ème} réunion de l'ABLOS et la 13^{ème} conférence de l'ABLOS, prévues pour 2027, devraient se tenir en Asie, le pays hôte restant à déterminer.